



Le tribunal ordonne la désignation de deux administrateurs provisoires pour la Clinique Mutualiste

Le 22 mai 2023, le tribunal judiciaire de Grenoble a ordonné la désignation de deux administrateurs provisoires pour la Clinique Mutualiste de Grenoble. Cette décision historique vient mettre un coup d'arrêt aux dérives du groupe AVEC et de son président. Considérant que « la situation financière de l'UMG GHM est effectivement critique », le tribunal considère que l'ensemble d'éléments « de nature sociale, organisationnelle ou financière, suffit à caractériser la circonstance de péril imminent pour l'établissement, tant concernant sa continuité que la préservation de son statut d'établissement de soin à but non lucratif ».

En conséquent le tribunal juge que les conditions sont réunies pour que soient nommés deux administrateurs provisoires « afin de sauvegarder l'intérêt social et le statut du GHM ». Parmi les prérogatives de ces administrateurs est clairement indiquée la mission « de s'assurer de l'effectivité des remboursements à l'ESPIC des créances échues ».

Pierre-André Juven, Adjoint à la Santé, déclare : « Cette décision est le résultat d'une mobilisation historique pour la santé comme bien commun, elle sanctionne un groupe prédateur qui a ponctionné la trésorerie de l'établissement, s'octroyant des prêts d'une échéance d'un an avant de les étendre sur neuf années par le biais de montages financiers aussi absurdes que révoltants. La mobilisation pour la Mut' et une santé solidaire voit là ses efforts récompensés.

Le travail acharné et minutieux des organisations syndicales, des associations d'habitant-es, des usager-es, des professionnel-les de santé et des collectivités pour défendre un établissement si cher aux yeux des Grenoblois et Grenobloises commence à porter ses fruits. La Ville de Grenoble souhaite rendre hommage à toutes celles et ceux qui se sont battu-es depuis trois ans et qui continuent de lutter pour que la funeste gestion du groupe AVEC soit désormais rangées parmi les vestiges du passé et que le GHM reprenne un nouveau souffle. La Ville de Grenoble continuera de porter ce combat à leurs côtés, pour l'intérêt général.

Grenoble est une terre de lutte, pour les biens communs, pour la solidarité, pour l'universalité de l'accès aux soins. Cette décision n'est qu'une étape parmi d'autres mais elle vient envoyer un signal fort aux groupes prédateurs et à celles et ceux qui considèreraient la sécurité sociale comme un marché potentiel : à Grenoble, les citoyen-nes, les collectivités, les syndicats se mobilisent et se mobiliseront sans relâche pour empêcher la privatisation du système de santé.

Qu'un nouveau chapitre s'ouvre, et qu'il soit plus lumineux pour le GHM que celui qui doit désormais se clore. Les professionnel-les le méritent, les usager-es le méritent, les citoyen-nes le méritent. La Mut' le mérite. »